

No. 15034. INTERNATIONAL COFFEE AGREEMENT, 1976. CONCLUDED AT LONDON ON 3 DECEMBER 1975¹

N° 15034. ACCORD INTERNATIONAL DE 1976 SUR LE CAFÉ. CONCLU À LONDRES LE 3 DÉCEMBRE 1975¹

RATIFICATIONS, ACCEPTANCE (A)

Instruments deposited on:

8 December 1976

Togo

(With provisional effect from 8 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Togo, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 8 December 1976.

9 December 1976

SPAIN

(With provisional effect from 9 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Spain, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 9 December 1976.

10 December 1976

JAPAN A

(With provisional effect from 10 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Japan, which had notified its intention to accept within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 10 December 1976.

13 December 1976

PANAMA

(With provisional effect from 13 December 1976. The Agreement came into force provisionally on 1 October 1976 for Panama, which had notified its intention to ratify within the time limit provided for.)

Registered ex officio on 13 December 1976.

RATIFICATIONS, ACCEPTATION (A)

Instruments déposés le :

8 décembre 1976

Togo

(Avec effet à titre provisoire au 8 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard du Togo, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 8 décembre 1976.

9 décembre 1976

ESPAGNE

(Avec effet à titre provisoire au 9 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard de l'Espagne, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 9 décembre 1976.

10 décembre 1976

JAPON A

(Avec effet à titre provisoire au 10 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard du Japon, qui avait notifié son intention de l'accepter dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 10 décembre 1976.

13 décembre 1976

PANAMA

(Avec effet à titre provisoire au 13 décembre 1976. L'Accord est entré en vigueur à titre provisoire le 1^{er} octobre 1976 à l'égard du Panama, qui avait notifié son intention de le ratifier dans le délai prévu à cette fin.)

Enregistré d'office le 13 décembre 1976.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 1024, No. I-15034, and annex A in volumes 1025, 1028 and 1029.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1024, n° I-15034, et annexe A des volumes 1025, 1028 et 1029.